



MAIRIE DE DUILHAC SOUS PEYREPERTUSE
8 Chemin du fort 11350 Duilhac sous Peyrepertuse
Tél. : 04 68 45 40 55 - Fax : 04 68 45 24 05
mairie@duilhac.fr
www.peyrepertuse.com

A Duilhac sous Peyrepertuse le 31 août 2017

Monsieur PLA Sébastien

Maire de Duilhac sous Peyrepertuse

A Monsieur Joseph Puig

Président de la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

Objet : réponse au courrier du 21 août 2017

Monsieur le Président,

Je suis ouvert à la discussion et puisque vous ne souhaitez pas me recevoir mais préférez m'écrire en prenant à témoin tous les maires de notre communauté, je vais moi aussi faire de même.

Je déplore simplement qu'en tant que représentant des habitants de notre territoire vous ne preniez pas la peine de discuter de vive voix des nombreux sujets qui concernent la communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée **avec l'ensemble des maires concernés**.

Vous semblez choqué dans votre correspondance du 21 août dernier des images, que vous avez récupérées sur mon profil (privé) d'un célèbre réseau social, montrant des bennes à ordures ménagères débordantes **sur un point de collecte de la commune de Duilhac sous Peyrepertuse situé sur un important axe de passage touristique (50 000 visiteurs en été)**.

Effectivement, cela donne une image assez calamiteuse du service public de collecte des déchets, pour nos habitants et pour les visiteurs qui je le rappelle empruntent obligatoirement cet axe pour accéder au Château de Peyrepertuse, classé 3 étoiles au guide vert Michelin.

Malheureusement, d'autres lieux dans d'autres communes du territoire ont connu les mêmes désagréments cet été.

Si mon post sur Facebook a pu améliorer votre prise de conscience sur cette problématique de collecte des déchets, sachez que je me félicite d'avoir enfin trouvé une façon de me faire entendre pour le bien de ma collectivité.

Car il faut le rappeler, le dialogue démocratique n'est pas monnaie courante depuis la fusion, il s'agit plutôt d'avoir le privilège d'être reçu en audience privée, ce dont pour l'instant je ne bénéficie pas.

Je souligne par la même vos écrits et vos paroles qui ne devraient pas être tenus par une personnalité politique qui se doit au contraire d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et non pas de stigmatiser une partie de sa population (l'Indépendant du 11/11/2016 « Les Audois n'ont aucune parole » (voir pj))

Rappelez-vous au printemps 2016 à Fitou, vous étiez satisfait à l'idée de fusionner et de voir s'éloigner le spectre d'une intégration à la communauté urbaine... les fiançailles avaient bien commencées.

Puis au château Bonnafous à Villesèque des Corbières, le dialogue démocratique vous a fait peur, vous vous êtes exclamé « j'arrête tout ! »...car ces maires des Corbières que vous ne connaissiez pas, habitués aux débats contradictoires posèrent à votre goût de (trop) nombreuses questions, **certain refusant même de voter votre charte de fusion (les mêmes sont d'ailleurs bien silencieux aujourd'hui depuis que vous avez acquis leurs faveurs à coup d'indemnités et de fonds de concours...)** Subitement vous avez mis fin à la dynamique de construction de la future communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée et ce au grand désespoir des CDCI et des services de l'Etat qui avaient fini par en accepter la création au 1^{er} janvier 2017.

Malgré ce, les services de l'Etat ont organisé une réunion de conciliation au cours de laquelle vous avez eu une attitude agressive à l'idée que la fusion soit imposée de force.

A partir de ce moment là vous avez tout tenté pour anéantir cette fusion proférant mensonges et calomnies repris sur des tracts (voir pièce jointe) manipulant les agents de la Salanque contre ceux des Corbières, appelant à une manifestation grotesque le 7 décembre dans les rues de Perpignan... et même engagé un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier contre la fusion.

Face à votre mauvaise foi, les élus et agents des Corbières ont eux agi avec sagesse évitant toute surenchère inutile !

Alors, au lieu de perdre de l'énergie dans ce tapage ridicule, vous auriez été mieux inspiré de travailler avec l'exécutif et les agents des Corbières à la construction de la nouvelle entité.

Or, pour détourner l'attention de l'opinion publique de l'échec de votre mascarade anti-fusion et préserver votre égo, il vous fallait crier aux loups, désigner des boucs émissaires sur qui taper et taper fort ! Parmi eux, le Président de l'ex communauté de communes des Corbières, la DGS et le Maire de Duilhac qui plus est conseiller régional...une cible de choix, le profil idéal.

Par ailleurs, d'après vos écrits, les agents « sont très affectés par le caractère diffamatoire » de mes propos, tiens donc ? Je pense que vous avez une piètre éducation numérique car il est bien précisé sur le post du 20 août « #cestpaslafauteauxagents ».

Eh bien justement parlons-en des agents !

Que sont devenus les agents de l'ex communauté de communes des Corbières ? Comment ont ils été positionnés dans l'organigramme ? **Vous avez refusé de me le fournir suite à mon précédent courrier.** J'espère que vous ne traitez pas les agents de la même manière que vous traitez les élus comme moi.

Combien d'entre eux s'épanouissent dans leur fonction ? Y a-t-il eu des arrêts maladie ? Combien ? Des contentieux ? Y aurait-il des disparités de traitement, de rémunération, de régime indemnitaire ?

Pouvez-vous m'éclairer et éclairer l'ensemble des maires sur la gestion des ressources humaines ?

Enfin monsieur le Président, hier vous étiez à la tête d'un EPCI qui gérât les affaires courantes de 3 et parfois 4 communes selon votre humeur mais aujourd'hui, vous êtes à la tête d'un EPCI regroupant 21 communes. Un vaste territoire qui nécessite une vision d'ensemble, une connaissance de son histoire et la construction d'un projet de territoire discuté et partagé par tous.

Voyez-vous monsieur le Président, la problématique de la gestion des déchets est presque anecdotique au regard du mal sournois et beaucoup plus profond qui ronge cette nouvelle communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée.

Je ne saurais trop vous inciter à changer de comportement vis-à-vis de certains élus que vous avez volontairement exclus, brimés et parfois même menacés, pour enfin en venir à un modus operandi guidé par le respect, la concertation et l'INCLUSION !

Car si cette fusion ne vous convient pas, si travailler **avec l'ensemble des maires des communes de la communauté** vous pose un problème, alors allez jusqu'au bout de votre raisonnement et demandez à l'Etat une révision du périmètre de cette intercommunalité mort-née comme vous le dites si bien « **on va nous marier de force, très bien. Mais la communauté de communes va exploser dans un an** » (sic).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, en l'expression de mes cordiales salutations.

Bien à vous

Sébastien PLA

Maire de Duilhac sous Peyrepertuse



celle



Les présidents de Corbières, Christian Castie, et de Salanque, José Puig, entourés des élus. J.N.D.

Corbières-Salanque: la fusion ?

Depuis le rejet de Salanque, les cartes sont rebattues dans le jeu de l'intercommunalité. Le préfet tranchera.

Délicate tâche que celle qui incombe au préfet de l'Aude: prendre une décision face à l'incroyable complexité du dossier Corbières-Salanque. Car alors que les deux communautés de communes étaient sur le point de fusionner, Salanque-Méditerranée a fait machine arrière. Motif invoqué par le président José Puig: la charte, pourtant discutée des deux côtés, ne reflétait plus in fine, les projections élaborées ensemble. Point d'achoppement, la compétence sociale, que Salanque n'a pas. «Faux ! rétorque son homologue Christian Castie, nous n'allions pas la faire endosser à Salanque !» Et le président de Corbières, preuve à l'appui, de brandir la création d'un SIVOM propre. Que s'est-il réellement passé ? Mystère. Toujours est-il que José Puig s'est déplacé en terre audoise pour attirer Embres-et-Castelmaure dans ses rets. Face à ce démantèlement, tout le bloc se fissure et Fraisse et Feuilla partent aussi. Du coup, les 14 communes restantes de Corbières, refusées par Salanque, seraient irrémédiablement basculées dans Grand Narbonne.

Ce scénario a motivé un amendement, mis à l'ordre du jour des deux Commissions départementales de coopération intercommunales, (P-O et Aude) chargées de se prononcer - à cause de ce bouleversement - sur le devenir des collectivités. Or, Corbières avait toujours refusé d'adhérer à Grand Narbonne, mettant en avant la préservation de sa ruralité et sa crainte d'être noyée dans l'agglomération. Grand Narbonne, qui avait délibéré défavorablement à l'accueil de Corbières (au motif du respect de la volonté des communes) se dit

toujours dans le même état d'esprit. La semaine dernière, les vice-présidents, en bureau, ont assuré qu'ils ne voteraient pas l'amendement. Reste maintenant au préfet de l'Aude de trancher. Va-t-il imposer, contre leur volonté l'adhésion de Corbières et Grand Narbonne ? Quel que soit l'avis des deux CDCI, va-t-il, pressé par le temps (la loi considère que «Corbières» au 1^{er} janvier 2017 n'aura plus d'existence légale) passer outre et imposer la fusion Corbières-Salanque ?

Véronique Durand

Repères

Date butoir: 1^{er} janvier 2017. Corbières est morcelée en 15 petites communes d'Embres-et-Castelmaure à Duilhac jusqu'à Fontjoncouse (4 000 habitants) et Salanque Méditerranée (16 164) sur 4 communes: Clairac, Salses-le-Château, Pia et Fitou. Devaient se rajouter à la future CC, Feuilla (95 habitants), et Fraissé-des-Corbières (247), qui ont quitté Grand Narbonne pour permettre la continuité

territoriale. Corbières Salanque aurait été formée de 21 communes pour 21 000 habitants. La fusion avait été acceptée par les deux Commissions départementales de coopération intercommunale, les Pyrénées-Orientales et l'Aude. Rebelote les 7 et 9 novembre avec un nouvel amendement, Salanque intégrant Embres et 14 communes adhérent à Grand Narbonne.

Primaire...
fond derrière



Pas de surprise l'Aude. Les ces départements les de l'UDI suivent la direction nationale de soutien à Alain pour la primaire de la droite et du centre. François Bréban, Yamina et Jacky Guillaume, respectivement président, délégué et secrétaire départementaux de l'UDI, n'ont pas d'éloges en faveur du maire de Béziers. «Un homme humble, simple, accessible. Il n'est pas parfait. C'est le seul qui est capable de travailler...» Les trois responsables de l'UDI n'en diraient pas autant de tous les candidats à cette primaire en reconnaissant la tenue de ce premier tour. Et si Alain Juppé n'est pas élu, ils ne le regretteront pas. «Nous serons con-

VACANCES IN Amphora

Du 19 octobre au 2 novembre, pendant les vacances d'été, Amphoralis se déplace en famille. Visites et ateliers: des animations sont proposées pour adultes et les enfants. Le programme est le suivant: **Dimanche 23 octobre** 15 heures: visite du jardin des potiers, comment les potiers ont travaillé la terre 2000 ans? Avec quels outils? Quelles

Puig : « Les Audois n'ont aucune parole »

Ces deux-là ne sont pas encore mariés que le torchon brûle déjà. Et pas qu'un peu. En rejetant l'amendement proposé par la communauté de communes de Salanque-Méditerranée d'absorber « à minima » trois communes audoises de l'intercommunalité des Corbières, et non plus 15 comme prévu, la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) de l'Aude a tranché pour le statu quo. Le collège des présidents d'interco et de maires, réunis en préfecture de l'Aude, mardi soir, a largement voté à main levée pour qu'on ne touche à rien. Pas question donc que l'agglomération Grand Narbonne récupère le gros des communes de Corbières. Une décision contraire à celle prise par la CDCI voisine des P.-O., favorable à l'alternative défendue par le maire de Clairà, José Puig.



► Les élus sont désormais dos à dos.

Le pire scénario pour les préfets qui devront faire respecter la règle et imposer le 1^{er} janvier, faute d'accord entre les deux futurs mariés, le contrat initial. C'est-à-dire, la création d'une communauté de communes semi-rurale de 21 villages, fusion des 15 communes de Corbières, des 4 de Salanque (Pia, Salses, Fitou, Clairà) ainsi que les pièces rapportées occitanes que sont Feuilla et Fraissé-des-Cor-

bières.

■ « Ils vont nous ruiner »

Un contrat que dénonce en bloc le maire de Clairà José Puig, pour qui cette fusion ressemble désormais à un mariage forcé. « Parce que les Audois n'ont pas respecté la ligne de conduite qu'on avait fixée. Nous avons établi une charte ensemble, avec des points précis, notamment sur le social. Mais

au final, les communes de Corbières n'ont pas voulu la signer. Ils ont déposé les statuts et aucun des points que nous avions acté n'a été pris en compte. Je n'ai plus confiance et je ne travaillerai pas avec les villages concernés. On va nous marier de force, très bien. Mais la communauté de communes va exploser dans un an. Et je le regrette fortement ». Le ton est donné. I » Ils vont nous ruiner ! », fulmine le maire de Clairà, pourtant à l'initiative du mariage arrangé avec l'Aude il y a plus d'un an. Et José Puig d'enfoncer le clou : « Ce sont des petits villages et en gardant la compétence sociale, par exemple, avec les charges financières à la clé qui vont nous revenir, on ne pourra pas avaler tout ça », conclut le Catalan. La cérémonie de noces laisse augurer du pire.

Martial Mohr

■ FONCTION PUBLIQUE

Les motifs de la contestation des agents

de Salanque-Méditerranée

Le collectif des agents de

Salanque-Méditerranée

communiqué. Un projet de fusion

était porté par les élus des

communautés de communes des

Corbières et de Salanque-

Méditerranée. Les élus s'étaient

entendus pour que la CC des

Corbières, connaissant une

situation financière et budgétaire

extrêmement tendue, adopte les

modes de fonctionnement de

Salanque-Méditerranée, afin de

créer une structure apte à dégager

des capacités d'investissement, le

préalable nécessaire à la création d'emplois.

Malheureusement, cette collégialité d'esprit a volé en éclat le jour où les élus des Corbières ont refusé de prendre ce virage politique.

De fait, un arrêté interpréfectoral doit être pris de manière imminente pour acter cette fusion « forcée ».

Salanque-Méditerranée va reprendre toutes les compétences « sociales-enfance-jeunesse » des Corbières et ne pourra ainsi plus investir ! Le préfet des P.-O. a reçu une délégation des agents inquiets notamment pour le paiement de leurs salaires de janvier. José Puig, président de Salanque-

Méditerranée les a rassurés. Les services de l'État n'ont pu fournir de réponses concrètes. La compétence « social-enfance-jeunesse », si elle est étendue, entraînera le transfert de centaines d'agents. Les carrières des agents communaux seront fatalement aussi impactées. Le collectif est solidaire de ses élus, José Puig, Michel Maffre et Alexis Amangau en tête et demande que la dimension sociale et humaine des agents ne soit pas le parent pauvre de ce projet, ainsi que l'arrêt pur et simple du projet de fusion ou son application telle que définie dans les conditions initiales.

Marché de l'
FONT-ROU

« Puces de
salle de l'Er
les particulie
Noël.

MILLAS

Marché de l'
NYER

Marché de l'
PALAU-DE

Marché de l'
place.

PERPIGNA

Animation d
Noël, manè-
pessebres,
ville.

POLLESTR

Exposition c
de 9 heures
Conte. Entr

► Infos au C

RODES

Marché de l'
Rural

■ LE COIN DU NATURALISTE

< Principale



FITOU INFO

NON A LA FUSION SALANQUE-CORBIERES !!

Au cours du 1^{er} semestre 2016, notre Communauté de Communes s'était engagée dans un projet de fusion avec la Communauté de Communes des Corbières, n'ayant pas le seul de population imposé par la réforme territoriale, pour continuer à exister après le 1^{er} Janvier 2017.

De Septembre 2015 à Juin 2016, les réunions se sont multipliées entre les représentants des Communes et des deux Communautés de Communes concernées.

Un accord semblait avoir été trouvé, accord qui compte tenu de la situation financière et budgétaire extrêmement tendue de la Communauté de Communes des Corbières, entérinait les compétences et modes de fonctionnement actuels de la Communauté de Communes.

Or, à la veille de présenter le projet aux représentants de l'Etat, les élus de la Communauté de Communes des Corbières ont, unilatéralement, fait voler en éclats les modalités de cet accord.

Aujourd'hui l'Etat veut nous imposer une fusion qui compilerait les statuts de deux Communautés de Communes et nous amènerait à prendre les compétences « Soins d'Enfance-Jeunesse » des Corbières.

Cette fusion entraînera le transfert de près de 400 agents vers l'intercommunalité, réduisant à néant tous les efforts de notre Communauté de Communes pour dégager des capacités d'investissement et créer de l'emploi dans notre bassin de vie.

Nous disons **NON** à cette fusion qui amènerait 20% de la population du territoire à imposer sa volonté au 80% restant.

Nous disons **NON** à cette fusion qui casse un outil exemplaire en matière de performance Publique Territoriale.

Nous disons **NON** à cette fusion désormais basée sur la méfiance, des incertitudes et des non-dits.

Pour cela j'engage tous les Fitounais à se joindre à la manifestation organisée le Mercredi 07 Décembre 2016 à 10h sur la Place Arago à Perpignan.

Une réunion publique d'informations aura lieu préalablement ce Lundi 05 Décembre 2016 à 18h30 à la Salle Polyvalente.

Mobilisons nous ensemble pour défendre nos intérêts et notre qualité de vie.

Votre Maire,

A. ARMANGAU

go !

J'ai
dépensé

Sauvons la Salanque !

**L'Etat veut imposer une fusion dans des conditions désastreuses
pour l'avenir de l'interco Salanque Méditerranée**

**Le Gouvernement prend ainsi le risque de casser l'une
des rares collectivités en bonne santé !!**

APPEL A LA MOBILISATION GENERALE

Ensemble,

**Elus, acteurs économiques et sociaux, agents
territoriaux et population salanquaise :**

MANIFESTONS !!

Mercredi 7 Décembre

Départ 10H Dalle Arago

Et crions tous :

« NON A CETTE FUSION FORCEE ! »

(ne pas jeter sur la voie publique, document édité par le collectif des agents de Salanque Méditerranée)

MANIFESTATION

Ils disent non à la fusion
Salanque-Corbières

Une centaine de fonctionnaires de la communauté de communes Salanque-Méditerranée manifestaient hier après-midi devant la préfecture de Perpignan tandis qu'une délégation était reçue (*photo Harry Jordan*). « Nous craignons que, contrairement à ce qui avait dit jusqu'à présent, la future communauté de communes fusionnée avec celle des Corbières ne récupère la compétence so-

ciale », explique Stéphane Gachon, porte-parole des du personnel.

La cinquantaine d'agents qui travaillent pour l'instant sous l'égide de la communauté de communes estiment qu'ils seraient floués. « Notamment en terme de perspectives professionnelles. » Par ailleurs, le personnel « s'inquiète du désastre annoncé en matière budgétaire », avec cette fusion.

E. D.

■ ON EN PARLE...

SOLIDARITÉ

De l'aide gratuite pour les chômeurs.



INTERCOMMUNALITÉ. 250 manifestants ont dénoncé la fusion avec les Corbières.

L'imbroglie est total. Les conséquences bien difficiles à expliquer. En questionnant les manifestants *« anti fusion »*, force est de constater que le mouvement manque de clarté. *« On va perdre nos emplois »* ; *« cette fusion va menacer les finances de la communauté de communes »* ; *« ils nous ont menti »*, voilà ce qu'on pouvait entendre dans le cortège. Pour résumer, *« on ne veut pas de cette fusion dans ces conditions »*. Le slogan tout trouvé pour battre le pavé en ce mercredi matin. Au rythme des élus de Salanque Méditerranée, fermement opposés à ce mariage extra-départemental. Sauf qu'une fois les craintes dénoncées, difficile d'en savoir plus sur les risques tangibles qui menacent l'intercommunalité. Et les personnels des communes

qui la composent. Sinon le discours que répète José Puig, la maire de Clairac en pointant du doigt des élus de la communauté de communes de Corbières. *« Ce qui est anormal, c'est qu'on avait un accord pour que le social ne rentre pas dans les compétences de la future interco. Or ils ont remis ce projet en cause. Bref, ils ont fait tout le contraire de ce qui avait été établi au terme des 28 réunions de préparation à la fusion. Dans ces conditions, on ne peut pas faire confiance. Ils vont nous ruiner alors que nous étions une intercommunalité aux finances exemplaires »*, fulmine le chef de file de la protestation. Un maire qui annonce déjà attaquer tous azimuts l'arrêté préfectoral attendu cette semaine et qui doit entériner cette fusion.

Quatre

M. M.

